

Procès verbal de l'assemblée générale des Agents libres jeudi 31 mars 2016 - 12h à 15h - Provigo Angus

Présences: Claire Gagnon, Roch Aubert, Caroline Dardenne, Sonia Vigneault, Jocelyn Blanchard, Pierre Pinchiaroli, Richard Lalancette, Sylvestre Caron, Anne-Hélène Prévost, Jean-Robert Quirion, Geneviève Champagne, Dominic Philie, Myrille Bédard, Charles Maheu, Alexandre L'Heureux, Marie Cantin, Denis LaRocque, Thérèse Perreault, Luc-Martial Dagenais, Alexandrine Agostini, Silvio Orvieto, Isabel dos Santos, Mario Morin, Mohsen El Gharbi, Sylvie Dubé, Pierre Mayé

1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Thérèse propose Alexandrine comme présidente et Claire comme secrétaire, appuyée de Geneviève.

2. Accueil des nouveaux membres présents

L'assemblée souhaite la bienvenue à Anne-Hélène; Valérie est retenue à l'extérieur pour des raisons hors de son contrôle.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le sujet Rumeur est ajouté au point Varia. Thérèse propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé appuyée de Luc-Martial.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 octobre 2015

Au point 7b, apporter la précision suivante: »Geneviève ***gère les horaires de surimpression vocale*** »

Caroline propose l'adoption du procès-verbal tel que précisé appuyée de Pierre.

5. Échange sur les raisons invoquées pour refuser un candidat (e)

Luc-Martial regrette s'être mal exprimé lors de la sélection de nouveaux candidats le 22 octobre 2015. Thérèse exprime son malaise lorsque le seul critère pour le rejet d'une candidature se résume à « trop vieille »; elle ajoute que l'horaire trop serré pour le choix de nouvelles candidatures bouscule la sélection. Elle estime que nous devons le respect aux candidat(e)s et cela implique de prendre le temps d'avoir un échange sincère et ouvert. Caroline ajoute que le sujet a fait l'objet d'une discussion au c.a. suite à la lettre de réflexion de Thérèse. Les points suivants ressortent: structurer la présentation et le vote, définir la procédure pour le vote. Pierre précise que le fait de recevoir les documents, cv et démo avant l'assemblée accélère la présentation comparativement à avant. (Bien entendu, les membres doivent en prendre connaissance.)

L'assemblée exprime des opinions partagées. Il faudrait voir à varier la représentation selon le casting; peu importe combien de membres du même casting sont représentés, c'est le meilleur qui l'emporte; il faut prendre conscience de la responsabilité personnelle que nous avons envers le regroupement dans nos choix; tenter d'obtenir un équilibre entre la diversité et les gens de casting similaire; les critères de base demeurent les mêmes: l'agent libre doit être capable de tenir un premier rôle, d'autonomie et le facteur de la diversité doit ensuite être considéré. Un support avait déjà été élaboré avec

des critères de sélection précis par un précédent c.a. Geneviève déclare que ce point mériterait une réunion spéciale. Après une proposition pour tenir cette réunion, l'idée est abandonnée. Un tour de table sur les candidatures est suggéré.

6. Nouvelles candidatures

Deux candidates se sont manifestées: Lyne Boucher marrainée par Isabel et Catherine Butifoker qui n'a pas de parrain - et qui malgré le fait qu'elle connaisse plusieurs personnes aux Agents libres, ne trouve aucun parrain/ marraine.

Comme elle n'a aucune représentation parmi nos membres, Catherine Butifoker est refusée.

Dans le tour de table sur la candidature de Lyne Boucher ressortent les points: premier rôle, implication, âge, dynamisme, professionnalisme, effet wow.

7. Vote

Pierre propose le vote appuyé de Geneviève. Luc propose un vote secret appuyé de Caroline. Refusé à l'unanimité.

Expression du vote à main levée 12 pour, 14 contre. Aucune recrue reçue à cette assemblée. Isabel fera le suivi.

8. Nomination d'un administrateur au c.a.

François Cormier, membre du c.a., a quitté son poste et le regroupement pour des problèmes personnels de santé. Sylvie Dubé est prête à le remplacer. Claire propose la candidature de Sylvie secondée de Thérèse, accueillie à l'unanimité.

9. Suivi comité promo

En l'absence D'Émilie, Geneviève résume les activités: envoi de voeux pour les Fêtes, activités sur la page FB pour la garder vivante; projet de jeudi rétro - en vedette d'anciennes apparitions. Partir un compte Twitter et Instagram. Le vidéo promotionnel a été tourné par Jean-Robert, reste la stratégie de partage. Jean-Robert a trouvé ardu de satisfaire les demandes de tout le monde. Il suggère le partage sur FB sur les Agents libres et demande d'attendre le signal pour faire l'envoi. Les critères de départ se sont révélés plus complexes que prévus mais le but reste de faire la promotion du site internet Des Agents libres. L'assemblée exprime sa reconnaissance à Jean-Robert.

Isabel qui travaille à la liste des agents de casting demande la collaboration des membres au comité promo. Communiquer avec Geneviève. Émilie doit quitter ce comité parce qu'elle est surchargée. La phase 1 est bouclée par Geneviève et Jean-Robert.

12. Varia (le départ de certains agents précipite ce point)

Rumeur

Il semblerait que des agents d'artistes proposent des « enveloppes » pour recevoir en audition leurs acteurs/ actrices, nouveau chapitre dans la saga des distributions pré-faites et de la disponibilité des breakdowns. Les diffuseurs, distributeurs et producteurs négocient leurs choix de distribution et comme ils financent les productions, le pouvoir décisionnel leur revient. C'est une histoire connue et une bataille...

Le Conseil Québécois du Théâtre se plaint du manque d'auditions au théâtre; le Canada anglais a une tradition d'auditions générales qui est bien enviable.

Quelles pistes explorer? Un groupe ad hoc à l'UDA où un comédien a fait voter la nouvelle opportunité d'auditions ouvertes. Exiger qu'une copie des listes d'acteurs/ actrices

qui auditionnent pour les premiers rôles soit transmise à l'UDA. En Angleterre, un acteur qui participe à une série doit signer une entente d'exclusivité avec le diffuseur. Il faudrait développer une vision éthique claire pour se préparer à agir. Les rôles devraient obligatoirement être affichés par justice. Pour l'instant, les informations concernant ces pratiques seront rassemblées dans un premier temps. Il faudrait peut-être songer à aller faire des représentations à la SODEC; établir une ligne anonyme UDA-Rumeur (comme pour le travail au noir).

10. Les agents de voix et autres intermédiaires

Le c.a. fait la proposition suivante: « aucun intermédiaire toléré pour la pub, la télé, le cinéma à *titre d'acteur*; le reste est à la discrétion du membre mais il doit en informer le c.a. »

Étant donné la variété d'activités des membres (manequinat, radio/ animation, auteur - Anne Hélène précise qu'elle a un agent en tant qu'auteur mais qu'elle se représente elle-même comme actrice), cette clause permet la transparence de ces situations. Alexandrine propose cette modification appuyée par Marie, unanimité.

11. Budget 2016 - ajouts et prévisions

Léger surplus qui sera octroyé aux personnes qui reçoivent les réunions. Claire propose de mettre un peu plus d'argent pour la capacité d'hébergement de notre site. Luc-Martial demeure disponible pour assister les membres.

12. Varia

Place libre au CW - nous avons dix membres obligatoires pour profiter de la réception des breakdowns CW. Sylvester laisserait sa place; Jean-Robert embarque.

Obligation de répondre au Doodle: vous êtes tenu(e) de répondre à tous les doodle (social et professionnel). Le c.a. prendra en note les contrevenant(e)s.